midi, entre les ports de la méditerranée et les villes de la hanse teutonique. Ces résultats des croisades, dont nous profitons encore après six siècles, devaient, ce me semble, suffire à les justifier aux yeux même de ceux qui n'en comprennent pas le but religieux.

**Les communes**

L'affranchissement de la classe laborieuse, commencé par les associations de la paix, favorisé par les croisades, fut achevé par la révolution communale qui donna naissance à la bourgeoisie. Ce fut dans le cours du XIIe siècle que se propagea parmi les villes de France ce mouvement appelé à mettre un terme à l'oppression féodale et à changer la face politique de l'Europe. Déjà de faibles essais d'émancipation avaient eu lieu dans quelques villes pendant le XIe siècle, mais l'opiniâtre résistance que la féodalité encore toute-puissante leur avait opposée localisé ces premières aspirations vers la liberté et retardé d'un siècle leur réalisation.

Sous le règne de Louis-le-Gros, lorsque la politique se montra favorable au peuple et disposée à aider les développements de la bourgeoisie pour contrebalancer la puissance des seigneurs, le mouvement communal se manifesta de nouveau avec une grande énergie : des villes, il gagna les campagnes, et presque partout la féodalité dut reculer devant cet élan général et partager avec la bourgeoisie naissante ses prérogatives jusque-là incontestées. « Dans toute l'étendue de la France actuelle, pas une ville qui n'aît eu sa loi propre et sa juridiction municipale, pas un bourg ou un simple village qui n'ait eu sa charte de franchise ou de priviléges. » Les seigneurs, appauvris par les guerres privées et par les dépenses considérables que nécessitaient les croisades, se montrèrent plus disposés par là même à octroyer à leurs sujets des libertés que ceux-ci achetaient à beaux deniers comptants.

Dans les villes du midi, où l'organisation municipale de Rome avait jeté de si profondes racines qu'elle n'avait pas complètement disparue pendant la période féodale, on retrouve au moyen-âge quelque souvenir du municipe, et l'administration de la cité reste entre les mains d'un petit nombre de familles privilégiées qui rappellent les décurions. Dans le nord au contraire, les idées d'égalité, de liberté pour tous dominent dans les chartes communales ; la commune y a son principe dans l'association pour protéger le travail dans l'assurance mutuelle de tous les citoyens sous la garantie du serment. Tous concourent à l'élection des magistrats et tous peuvent aspirer aux charges publiques. Dans le nord aussi, la révolution communale revêt plus généralement un caractère de violence, de revendication que le peuple poursuit à main armée contre son seigneur. Ces luttes ne cessèrent même pas complètement après l'émancipation des communes ; ce fut pour le pouvoir royal une occasion fréquente d'intervenir et chaque fois sous le prétexte spécieux de pacification, le roi enlevait à son profit quelque parcelle de liberté si chèrement conquise.

*(A suivre)*

# LA VIEILLE

Sur le chemin creux qui remonte vers les bois, le soir lentement tombe. Les oiseaux de jour sont couchés, les oiseaux de nuit commencent à sortir, les chauves-souris tournent en rond. Un bruit de sabots traînards écrase le cailloutis du chemin : un être étrange apparaît, il s'avance d'une marche lasse et courbée. Un homme?... Une femme?... Il porte sur l'épaule, ce fatôme incertain, une lourde houe terreuse, les loques d'un vieux jupon s'effrangent à mi-jambes sur son corps et le morceau de toile bleue, rapiécé, qui emprisonne le buste semble avoir été un corsage.

C'est la vieille Boucart. Tout le monde la connaît bien, dans le pays. Elle habite hors du village, loin de toute maison, au coin du bois. Cette masure en ruines, dont un pan de mur est écroulé dans l'herbe, c'est sa demeure. Et tout en allant d'une démarche éclopée, elle geint, la pauvre vieille : Aïe! ma jambe.... Aïe ! mon dos... » Plainte chevrotante et résignée. Songez donc ! soixante-quinze ans passés, et, depuis l'enfance, chaque jour, en toute saison, sans trêve ni repos, travailler à la terre comme un homme !

Elle arrive enfin, elle tire le loquet de sa porte. La nuit est tout à fait venue, au delà du seuil on n'y voit goutte. Elle entre, jette son outil dans un coin, cherche quelque chose à tâtons. Un frottement, un point de feu, l'allumette flambe, la chandelle est allumée et éclaire l'intérieur du logis. Misère ! Un sol inégal, des murs nus, noir de crasse et de fumée, un plafond délabré. Dans le coin le plus reculé, le lit : quatre pieux enfoncés en terre, une planche clouée dessus, pour matelas un tas de paille, de feuilles sèches ramassées au bois, pour draps une toile de sac. Son corps de vieille a marqué là son creux, comme un corps de bête sur la litière d'une bauge. Le reste du mobilier se compose d'une table, d'un banc, de quelques ustensiles de ménage et de cuisine.

Elle s'est laissée tomber sur le banc, les coudes aux genoux, le dos cassé. Un bon quart d'heure elle reste là, goûtant le premier repos de sa journée de travail. Faut pourtant bien souper, tout de même, la fatigue n'empêche pas la faim, et depuis ce matin elle n'a mangé, sur le coup de midi, assise sur la terre au milieu des champs, qu'un croûton dur emporté dans la poche. Avec effort elle se relève. « Aaïe ! mon dos... » Les jambes sont raides, de lancinantes douleurs mordent l'échine. Au coin de la cheminée reste un demi-fagot. Branche à branche elle prend le bois, le casse sur son genou, le dispose au foyer. Tout cela se fait péniblement, à long temps, avec une maladresse d'articulations soudées. Puis, c'est le chaudron qu'il faut emplir d'eau et pendre à la crémaillère. Elle peut se rasseoir, maintenant. Elle retombe sur le banc, devant la flambée qui la réchauffe et lui fait du bien. C'est si bon, le feu !

Du fond de sa poche elle a tiré trois grosses pommes de terre, toutes souillées encore de la boue des champs d'où elle les a arrachées tantôt, et elle commence à les pelurer, toujours avec la même lenteur.

⁂

Brusquement, la porte s'ouvre.

— C'est moi, la tante.

Un grand gaillard est entré est reste là, debout, devant la table. Face plat à nez court, pommettes larges, forte mâchoire. Le visage sans barbe n'indique pas d'âge précis : peut-être trente ans, peut-être quarante. Il rit, d'un rire bruyant et bête, qui découvre de larges et solides dents.

Il est vêtu d'une blouse, d'un pantalon de drap usé, coiffé d'une casquette noire en arrière de la tête. Aux pieds, des souliers ferrés noués de ficelles. Les épaules sont larges, le corps trapu, les membres forts. Un gars qu'on n'aimerait pas à rencontrer la nuit, par les chemins, type de rôdeur ou de braconnier plutôt que de paysan.

A son entrée, la vieille a relevé la tête.

— C'est toi, vaurien. Qué que tu veux ?

Il rit toujours, se balance d'une jambe sur l'autre sans trouver son aplomb, ses yeux sont troublés et clignotent en regardant la chandelle. Il répond d'une voix d'ivrogne.

— Vous voir, donc... Y a si longtemps qu'on s'est vu... Je me suis dit : tiens, je vas voir comment va la tante.

Mais la tante garde une figure renfrognée et défiante.

— T'es peut-être ben venu pour fleurer la marmite et me manger mon souper ? Si c'est ça, tu t'en peux retourner. Y a rien pour toi ici.

Il voit sur la table les trois pommes de terre. Cette maigre pitance ne le tente pas.

— Vot'souper !... J'en voudrais pas pour mon chien.

Il s'avance d'un pas et, brutal, ne riant plus :

— J'ai besoin de deux francs... quarante sous... faut me les prêter.

La figure de la vieille s'est figée dans une expression d'impassible indifférence.

— Entendez-vous la tante ?... quarante sous... on vous les rendra plus tard, un de ces jours.

Lentement, elle lève sur lui ses petits yeux gris, puis elle branle la tête.

— Je ne les ons point.

— Faut pas me conter d'histoire. Vous avez travaillé aujourd'hui. On vous a payé vot' journée.

Mais elle s'obstine dans son refus et ses dénégations.

— Je les ons point... On m'a rin payé... Et de reste, je les aurais-t'y qu'ils ne seraient point pour toi.

— Voyons, la tante, un bon mouvement.

De nouveau elle fit non de la tête.

— Rin que vingt sous ?

Encore non.

— Je suis vot'neveu, pourtant.

— Brigand, grommela la vieille.

— Vot'seul parent, comme qui dirait vot' héritier, quoi !

— Voleur !

Alors il s'emporta, tendit le poing vers elle.

— Si vous les voulez point donner, je vas les prendre. Je sais où qu'y sont, dans vot' sabot.

Il allait se ruer, mais elle était sur ses gardes.

Elle étendit le bras, prit une grande cuiller à pot pendue sur le côté de l'âtre. L'eau bouillait dans le chaudron. Elle plongea la cuiller et d'un seul coup lui lança en pleine figure la gerbe fumante. Il poussa un hurlement de supplicié, un rugissement de bête fauve, et vaincu par la douleur, d'un seul bond s'élança dehors.

⁂

La vieille, après cette fuite, resta le cou tendu, écoutant la galopade décroissante des gros souliers ferrés dans la nuit. Quand elle n'entendit plus rien, elle eut un ricanement de méchante joie. Comme il sautait ! Un diable arrosé d'eau bénite! La leçon était bonne, il n'y reviendrait pas de sitôt.

Après qu'elle eut remis au clou son arme singulière, elle se leva, toujours se frottant le dos, pour aller fermer la porte. Il n'y avait qu'un simple loquet. A demi-voix, elle murmura :

— Faudra que j'y mette une barre, tout de même. C'est pas sûr !...

Puis, elle revint à son banc. Tranquille, comme si rien ne s'était passé, elle coupa ses pommes de terre en morceaux, les jeta dans le chaudron avec une poignée de sel. Penchée en avant, elle regardait le feu. La douce chaleur de la flamme ranimait un peu de vie dans sa pauvre cervelle pétrifiée. Elle se mit à penser...

Vieille, édentée, ridée, chassieuse, loqueteuse et geigneuse comme la voilà, telle toujours a-t-elle été ? Il lui revient souvenance, en cette heure de salitude, d'un temps d'autrefois bien différent du temps présent, mais si lointain ! Elle était belle fille, alors, les amoureux lui couraient après, et c'était un beau gars celui qu'elle avait choisi, l'âge venu de se marier. Ebrancheur de son état et pas plus riche qu'elle. Rien à eux que leur courage à la peine et leurs deux paires de bras. On avait vécu, tout de même. Un seul chagrin : pas d'enfants. Au bout de vingt ans de ménage, le grand malheur était arrivé. Avait-elle assez pleuré, gémi, sangloté, lorsqu'on le lui avait rapporté en si pitoyable état, son homme, tombé du faîte d'un arbre, tué sur le coup... Et maintenant encore, à ce souvenir, de ses paupières clignotantes deux toutes petites larmes sortaient, dernières gouttelettes d'une source tarie, maigres larmes de vieillesse vite perdues et séchées aux creux profonds des rides.

Seule elle était restée, n'ayant plus de parenté qu'une sœur plus jeune qu'elle, veuve elle aussi, et qui mourait l'an d'après, laissant un bambin de quatre ans.

La mère Boucart avait recueilli son neveu. Mais qu'elle en avait eu, du mal, pour élever cet enfant ! En avait-elle fait, de ces rudes journées de travail, aux champs sous l'ardent soleil d'été comme sous les froides pluies d'automne, l'hiver en forêt à la récolte du bois mort. Pour la vie elle en avait gardé le dos voûté, les mains tordues, d'avoir, l'onglé aux doigts, trimbalé tant de fagots plus lourds qu'elle.

A cet âge de quatre ans, déjà c'était un mauvais diable, ce petit qu'elle avait voulu faire sien. Menteur, méchant, gourmand, tous les défauts en germe. En grandissant, ce fut bien pis. On le redoutait dans le pays comme la peste, il dévalisait, la nuit, les poulaillers ; il mit un jour le feu aux gerbiers d'une ferme. A vingt ans, la conscription le prit. Bon débarras ! s'il avait seulement pu ne jamais revenir ! Il revint pourtant, après avoir, deux fois condamné par les conseils de guerre, plus que doublé son temps dans les compagnies de discipline.

Travailler, gagner sa vie ? Il riait bien quand on lui parlait de ça. Son lot, à lui, était de courir les cabarets. Mais ça coûte bon de s'amuser, et le braconnage est un métier qui ne rapporte pas tous les jours. Dans les premiers temps il avait trouvé moyen, moitié de gré, moitié de force, de dévaliser la tante des quelques sous qu'elle gagnait encore. A la fin elle s'était lassée. C'était-il à elle, voyons, de nourrir ce feignant-là ? Et quand elle serait tout à fait percluse ? Quand elle ne pourrait plus tenir un outil ? S'il ne lui restait miette de ce pauvre argent gagné à si grand'peine, lui faudrait-il donc s'en aller mendier par les routes ?

⁂

Ses pommes de terres cuites, elle les retira du feu. Son souper ne fut pas long. Une fois repue, se sentant bien lasse, elle n'eut plus d'autre idée que de s'aller coucher. Mais avant il fallait mettre en sûreté l'argent gagné par son travail du jour. Car son gueux de neveu ne s'était pas trompé. On lui avait payé sa journée faite. Quarante sous. Juste la somme qu'il demandait. Elle se baissa, prit son sabot. Ses vieux doigts fouillèrent tout au fond. Elle en sortit la pièce, une pièce d'argent presque neuve qui brillait à la chandelle. Elle la regardait, la tournait et la retournait. Finalement, avec une tendresse d'avare, elle la baisa. Puis elle alla droit au lit. Son bras plongea par un trou dans la paillasse. Elle cachait là le vieux chausson qui lui servait de bourse déjà tout gonflé de pièces et de gros sous. Elle allait ajouter la pièce nouvelle au magot, quand un ricanement, derrière elle, la fit se retourner, toute saisie.

Il était là. Sans qu'elle s'en doutât, sans qu'elle l'entendît, il était rentré, marchant pieds nus. Il ricanait, et les rougeurs de brûlures qui zébraient sa face lui donnaient une expression diabolique et sinistre. Il tenait le hoyau, tout terreux encore, que la vieille, en rentrant, avait jeté dans un coin. Il s'avança, le bras levé. Elle le suivait avec des yeux fous, paralysée de peur, la bouche ouverte sans pouvoir crier. Le coup fut terrible, asséné avec un « han » de bucheron. Elle fléchit, le crane défoncé, et tomba à la renverse sur son misérable grabat. Ses doigts crispés tenaient encore le chausson. Il l'arracha brutalement à son étreinte d'agonie, puis un long moment la regarda, sans trouble ni remords. Elle ne bougeait plus. Son compte était réglé, pas besoin de redoubler.

Il allait partir, il se ravisa. Comment faire disparaître les traces du crime ? Creuser un trou pour cette carcasse ? La charger à dos et l'emporter loin, bien loin, au plus épais de la forêt ? — Trop long à creuser, le trou ; trop lourde à porter, la vieille. Mieux que cela. Il prit dans l'âtre un tison flambant et mit le feu sous le matelas de paille et feuilles sèches. Une épaisse fumée se dégagea d'abord, puis jaillit une flamme claire. Alors l'assassin partit, et, rapidement, dévala sous bois.

⁂

Quelle belle clarté cela fit, vers la minuit, l'incendie de la masure à la mère Boucart ! Il n'y avait pas de vent, la flamme montait très haut, droit dans l'air.

Le village dormait. Les aboiements d'un chien finirent pourtant par donner l'éveil. Le cri « au feu » retentit dans la nuit. Les gens se levèrent, s'assemblèrent en hâte, et les premiers prêts, munis de seaux, de longues perches, de haches, de cordes, partirent en troupe par le chemin montant.

La maison n'était plus qu'un brasier. Rien à faire qu'à regarder brûler. Au petit jour, d'autres arrivèrent. Tout le village venait, hommes, femmes, enfants, par curiosité, pour voir. Le neveu était là, lui aussi. Il racontait qu'il s'était brûlé la figure et les mains en voulant affronter le feu pour sauver sa tante. Il montrait ses brûlures, il fallait bien le croire.

Quand le monceau de décombres fut assez refroidi, des hommes fouillèrent à coups de pioche pour chercher les restes de la vieille. Ossements calcinés, charbons humains, débris de toute sorte, les déblayeurs, pressés, firent bonne mesure au cercueil et ramassèrent le tas à la pelle.

LÉON ALLARD.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**La grève** des verriers de Seine-et-Oise est terminée et la proposition Lepers-Dagalle n'est que le début d'une série de propositions imposées par le socialisme et qui achèveront heureusement de dissiper les dernières illusions de bien des gens.

Ce que veulent ou semblent vouloir les auteurs de la proposition c'est mettre les budgets communaux à la disposition des grévistes. Toute grève si mince qu'elle fût, si peu justifiée qu'elle fût, amènerait une demande de secours, et l'on sait ce qu'il en adviendrait. Les politiciens du parti, les habiles, ceux qui vivent du métier, dont les députés, les conseillers généraux et communaux escomptent les voix, obtiendraient la part du lion ; les autres ouvriers, les dupés, les victimes n'auraient que les miettes. Ce serait l'exploitation en grand des budgets d'une part et de la masse des ouvriers de l'autre, au profit de quelques individus qui eux ne travaillent jamais.

**Le Conseil municipal** se réunira, mercredi, 6 juin, à sept heures et demie du soir pour examiner la suite de l'ordre du jour de la dernière séance, ainsi que les questions suivantes :

1. Compte administratif de 1887 et budget supplémentaire de 1888. — 2. Bulletin communal, dépenses d'impression ; demande de crédit supplémentaire. — 3. Voirie municipale ; rue Descartes, section comprise entre la rue des Arts et la rue de l'Industrie, construction d'un aqueduc. — 4. Marché du Fontenoy ; rectification de l'acte de vente de l'emplacement. — 5. Ecole de natation ; mise en adjudication des buvette et restaurant.

*Rapports des commissions* : Demande de secours en faveur des ouvriers verriers de Seine et Seine-et-Oise.

**La commission** des cours de langues se réunira, mardi, 5 juin, à cinq heures et demie du soir, l'ordre du jour porte :

Récompenses à accorder aux élèves en fin d'année. — Questions diverses.

**Un de nos** concitoyens, M. Cottigny, juge d'instruction, est nommé membre du comité d'inspection, près la bibliothèque de Douai.

**L'exposition des roses et fruits** de primeurs, organisée par la section florale de la société artistique de Roubaix-Tourcoing, se trouvera forcément retardée de huit jours, à cause du temps froid que nous venons de traverser.

Elle est donc remise au *30 juin, 1er et 2 juillet*.

Les personnes qui désirent y prendre part, sont priées d'en aviser le secrétaire de la section florale (7, rue des Lignes) avant le 20 juin.

Prière d'indiquer les concours auxquels on compte prendre part, et l'espace approximatif que devront occuper les envois.

L'exposition s'ouvrira le samedi 30 juin, à 1 h. Entrée, 5 fr.

Le dimanche et lundi, (entrée, 1 fr.) ouverture à neuf heures du matin.

Les membres de la Société Artistique ont naturellement le droit d'entrer gratuitement les trois jours.

**Ne pas confondre.** — M. Victor Deleux, de Comines, employé à Roubaix, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme, qui vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Lille.

**RÉUNIONS ET CONVOCATIONS**

**L' « Etoile Roubaisienne ».** — L'administration de la société chorale l'*Etoile roubaisienne* a l'honneur d'inviter *les membres actifs à se rendre au local* de la société, mardi prochain 5 juin, pour assister à la répétition générale qui aura lieu, à huit heures du soir précises. La présence de tous est indispensable.

Ordre du jour : 1° Festival de Wambrechies ; 2° Communications importantes ; 3° Vote pour le festival de Valenciennes ; 4° Admission des nouveaux membres ; 5° Règlement des comptes.

**FILS DE BELGES.** — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

## TOURCOING

**Nous avons** trouvé dans le dernier numéro du *Petit Nord* la note étrange que voici :

« TOURCOING. — On annonce qu'une entente est survenue entre différents groupes de républicains des villes de Roubaix et de Tourcoing, en vue d'empêcher le dimanche 3 juin, les processions qui doivent avoir lieu à Tourcoing.

» On craint des troubles à ce sujet. »

Il est impossible d'avouer avec plus de cynisme que l'on se propose d'entraver une des manifestations les plus légitimes des droits des citoyens français, la manifestation extérieure du sentiment religieux.

Les sectaires de la franc-maçonnerie sont ainsi faits. La rue leur appartient, comme la malle devait appartenir à Bilboquet ; pour eux, tout est permis, tout est licite ; tout, au contraire, est interdit à ceux qui ne pensent pas comme eux.

La note du *Petit Nord* est absolument dépourvue d'artifices : « *Les groupes républicains de Roubaix et de Tourcoing se sont entendus pour empêcher les processions. On craint des troubles.* »

Mais ces troubles, qui les occasionnera, sinon ces libres-penseurs opportunistes, pour qui la liberté des autres n'est qu'un mot dépourvu de sens, et qui transforment le jacobinisme en méthode de gouvernement ?

Et afin de bien montrer qu'il s'agit d'une obstruction politique, le *Petit Nord* a bien soin de nous dire que les groupes républicains de Roubaix se joindront à ceux de Tourcoing. Quel intérêt les groupes de Roubaix peuvent-ils avoir à entraver les processions à Tourcoing, sinon l'intérêt de la haine qui les pousse à détruire tout sentiment religieux ?

Donc le coup est monté ; l'affaire est préparée d'avance. Aujourd'hui dimanche, sur l'instigation des feuilles opportunistes, les républicains des deux villes précitées organiseront des troubles en vue d'empêcher les processions, et le préfet du Nord, docile instrument de cette bande, déclarera que, l'ordre ayant été troublé, il faut supprimer les processions. Ce n'est pas plus difficile que cela, le tour sera joué, et l'on aura machiné savamment ce que les gueux de Belgique appellent naïvement des manifestations foudroyantes.

**Mouvement mensuel de la population.** — Pendant le mois de mai le bureau de l'état-civil a enregistré 213 naissances qui se répartissent ainsi : enfants légitimes, 103 du sexe masculin et 92 du sexe féminin ; enfants illégitimes : 10 du sexe masculin et 8 du sexe féminin, soit en totalité, 113 garçons et 100 filles : on a constaté sept morts-nés.

Le nombre des décès, pendant le même mois, s'est élevé à 125 dont 34 pour des personnes âgées de moins de 1 an, 29 de 1 à 19 ans, 22 de 20 à 39 ans, 18 de 40 à 59 ans et 22 de 60 ans et au-dessus.

Suivant la nature des maladies, ces 125 décès sont attribués : à la fièvre typhoïde 1 cas, à la coqueluche 2 cas, à la phtisie pulmonaire 20, autres tuberculoses 8, méningite 6, congestion et hémorragie cérébrales 5, maladies organiques du cœur 10, bronchite aigue 10, bronchite chronique 6, pneumonie 7, diarrhée gastro-entérite 4, fièvre et péritonite puerpérales 2, autres affections puerpérales 1, débilité congénit et vice de conformation 8, sénilité 2, mort violente 1, autres causes 32.

On a célébré en mai 44 mariages.

## LILLE

**M. Lefèvre-Pontalis, académicien.** — L'Académie des sciences morales et politiques a procédé aujourd'hui, à l'élection d'un académicien libre, en remplacement de M. Carnot, décédé.

Les candidats étaient : MM. Lefèvre-Pontalis, député du Nord ; Paul de Remusat, sénateur ; Chaignet, Alfred Blanche, Duverger, Alfred Jourdan et Christophie.

Par 22 voix sur 43 votants, l'honorable M. Lefèvre Pontalis a été élu membre libre.

**Le dîner de la Betterave.** — Le huitième banquet de la Betterave aura lieu le samedi 9 juin, à 7 heures, au Grand-Véfour (Palais-Royal), à Paris. Les adhésions doivent être envoyées à M. De Bus, rue de Berlin, 20. A l'issue du banquet aura lieu la première assemblée générale annuelle. Elle sera suivie d'une soirée musicale et littéraire organisée avec le concours d'artistes éminents de la région.

**Chronique électorale.** — Le congrès des délégués républicains pour la désignation du candidat à l'élection sénatoriale du 21 juin, se réunira, mercredi prochain 6 juin, à deux heures, dans la salle des concerts du Conservatoire.

**Tirage d'obligations.** — Le 29e tirage pour le remboursement des obligations de l'emprunt de 1868 vient d'avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville. Voici la liste des 317 numéros sortis et remboursables : 500 fr., moins l'impôt :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 50 | 233 | 292 | 389 | 418 | 478 | 482 |
| 607 | 625 | 656 | 721 | 755 | 762 | 805 |
| 858 | 886 | 907 | 951 | 952 | 1017 | 1166 |
| 1198 | 1205 | 1226 | 1380 | 1534 | 1598 | 1608 |
| 1849 | 1866 | 1958 | 1966 | 1985 | 2017 | 2093 |
| 2131 | 2173 | 2352 | 2442 | 2517 | 2579 | 2602 |
| 2645 | 2788 | 2858 | 3028 | 3045 | 3110 | 3173 |
| 3181 | 3228 | 3230 | 3267 | 3325 | 3352 | 3394 |
| 3400 | 3402 | 3473 | 3491 | 3502 | 3674 | 3680 |
| 3771 | 3939 | 3991 | 4026 | 4034 | 4053 | 4054 |
| 4081 | 4085 | 4103 | 4155 | 4159 | 4165 | 4169 |
| 4221 | 4264 | 4311 | 4353 | 4431 | 4473 | 4564 |
| 4572 | 4596 | 4611 | 4877 | 5007 | 5122 | 5132 |
| 5135 | 5171 | 5181 | 5202 | 5321 | 5343 | 5432 |
| 5404 | 5485 | 5490 | 5587 | 5670 | 5705 | 5728 |
| 5859 | 5878 | 5954 | 5962 | 5993 | 6061 | 6266 |
| 6403 | 6458 | 6493 | 6521 | 6565 | 6581 | 6621 |
| 6967 | 7025 | 7093 | 7148 | 7159 | 7181 | 7225 |
| 7264 | 7327 | 7331 | 7380 | 7407 | 7573 | 7807 |
| 7625 | 7741 | 7789 | 7799 | 8003 | 8040 | 8064 |
| 8108 | 8109 | 8218 | 8262 | 8306 | 8362 | 8398 |
| 8447 | 8739 | 8788 | 8808 | 8820 | 8861 | 8938 |
| 9079 | 9101 | 9120 | 9135 | 9145 | 9199 | 9274 |
| 9302 | 9483 | 9536 | 9591 | 9596 | 9598 | 9628 |
| 9720 | 9731 | 9868 | 9885 | 9893 | 9940 | 10021 |
| 10109 | 10119 | 10123 | 10128 | 10142 | 20153 | 10154 |
| 10238 | 10246 | 10292 | 10359 | 10388 | 10564 | 10631 |
| 10661 | 10711 | 10731 | 10753 | 10776 | 10829 | 11097 |
| 11206 | 11239 | 11234 | 11315 | 11356 | 11383 | 11425 |
| 11473 | 11484 | 11546 | 11585 | 11694 | 119 6 | 12019 |
| 12185 | 12223 | 12384 | 12392 | 12451 | 12478 | 12577 |
| 12688 | 12697 | 12743 | 12794 | 12828 | 12907 | 13044 |
| 13047 | 13093 | 13113 | 13114 | 13175 | 13200 | 13215 |
| 13269 | 13305 | 13347 | 13365 | 13449 | 13451 | 13506 |
| 13511 | 12539 | 13542 | 13547 | 13563 | 13581 | 13759 |
| 13781 | 13798 | 13837 | 13842 | 13978 | 43987 | 14074 |
| 14103 | 14106 | 14160 | 14172 | 14233 | 14250 | 14250 |
| 14324 | 14328 | 11330 | 14444 | 14446 | 14458 | 14477 |
| 14569 | 14587 | 14653 | 14661 | 14670 | 14687 | 14697 |
| 14760 | 14820 | 14876 | 14963 | 14968 | 15066 | 15196 |
| 15128 | 15194 | 15269 | 15354 | 15407 | 15240 | 15453 |
| 15478 | 15479 | 15613 | 15698 | 15747 | 15968 | 16042 |
| 16041 | 16099 | 16257 | 16375 | 16417 | 16403 | 16491 |
| 16512 | 16646 | 16704 | 16740 | 16781 | 16784 | 16828 |
| 16898 | 16902 | | | | | |


**LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS**

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

**LUI !**

Je l'ai vu, le héros du Nord !
Il est superbe et d'un beau port ;
Car, pour son auguste toilette,
Il est fidèle aux savonnettes
Du Congo, la sève des forts !

32931d *Vaissier frères, 37, rue Lafayette, Paris.*


# CONCERTS ET SPECTACLES

**Les concerts de Barbieux et de la Place Chevreul.** — Nous avons donné, hier, le programme du concert qui sera offert, au public, à Barbieux, aujourd'hui dimanche, de cinq à sept heures du soir.

Voici, pour la série des *concerts* qui auront lieu, au même endroit, le dimanche, et sur la place Chevreul, le jeudi, la liste des sociétés qui se feront entendre à tour de rôle :

Dimanche 10 juin, « Concordia » et « Alliance chorale ». — Jeudi 14, id., id.

Dimanche 17, « Fanfare Delattre » et « Union des Travailleurs ». — Jeudi 21, id., id.

Dimanche 24, « Fanfare de Beaurepaire » et « Mélomanes roubaisiens ». — Jeudi 28, id., id.

Dimanche 1er juillet, « Grande-Harmonie » et « *Cœcilia* ». — Jeudi 5, id., id.

Dimanche 8, « Grande-Fanfare » et « Lyre roubaisienne ». — Jeudi 12, id., id.

Dimanche 15, « Concordia » et « Avenir ». — Jeudi 19, id., id.

Dimanche 22 juillet, « Fanfare Delattre » et « Alliance Chorale. — Jeudi 26, id., id.

Dimanche 29, « Fanfare de Beaurepaire » et « Union des Travailleurs. » — Jeudi 2 août, id., id. — Jeudi 9, « *Union des Trompettes* » et « *Union des Travailleurs.* »

Dimanche 12, « Grande Harmonie » et « Mélomanes Roubaisiens. » — Jeudi 16, id., id.

Dimanche 19, « Grande Fanfare » et « Cœcilia. » — Jeudi 23, id., id.

Dimanche 26, « Concordia » et « Lyre Roubaisienne. » — Jeudi 30, id., et « Avenir. » — Jeudi 6 septembre, « Fanfare Delattre » et « Alliance Chorale. »

Dimanche 9, « Fanfare de Beaurepaire » et « Union des Travailleurs. »

**Le concert des Amateurs Tournaisiens**, qui est donné, aujourd'hui dimanche, à l'Hippodrome, attirera certes beaucoup de monde. La location s'enlève rapidement. Voici sur les principaux artistes qui y prêtent leur concours, quelques renseignements qui les feront connaître.

M. Leenders est un violoniste de grand talent qui possède un jeu agréable et extrêmement facile. M. Leenders a une véritable nature d'artiste.

Un flûtiste distingué, M. Goris, se fera aussi entendre. Il est soliste du Kursaal d'Ostende et du théâtre de la Monnaie.

M. Van Isterdael n'est âgé que de quinze ans, et il interprète les œuvres des maîtres en violoncelliste consommé.

Nous avons entendu parler de M. Piotsi, alors qu'il faisait les délices de nos voisins les Lillois, et nous savons qu'il détaille les soli du *Désert* d'une façon remarquable.

La symphonie des *Amateurs réunis* a déjà donné deux auditions du chef-d'œuvre de F. David ; la seconde à la demande d'un nombreux public, a attiré une foule énorme.

M. De Loose, le distingué directeur a fondé cette belle société, puissamment aidé par un jeune avocat M. Alf. Crombé, dont le dévouement aux *Amateurs Tournaisiens* est suffisamment connu. OCTAVE.

— Nous recommandons tout particulièrement le concert de la symphonie des *Amateurs tournaisiens*. Tournai a été, en 1870, la ville hospitalière des Roubaisiens ; nos blessés y recevaient les soins les plus empressés et c'est pour nous un devoir de reconnaissance que d'aller applaudir les Tounaisiens, dimanche, à l'Hippodrome. Roubaix a la mémoire du cœur et se fera un devoir de faire à ses amis de Tournai un accueil digne d'eux. X...

# Tribunal correctionnel de Lille

*Audience du samedi 2 juin 1888*

Présidence de M. HEDDE

**Attentat à la pudeur.** — J.-B. Henri est un jeune homme de douze ans et demi, qui est prévenu, par le ministère public, d'avoir, à Roubaix, dans la rue des Longues-Haies, commis un attentat à la pudeur sur la personne d'une petite fille de deux ans, Marguerite Debruyne. Le tribunal le condamne à trois mois d'emprisonnement.

**Relégation d'un Roubaisien.** — Honorat Druon est condamné, par défaut, à un an de prison, 50 fr. d'amende, et à la relégation pour escroqueries à Roubaix au préjudice de Vanwelden, marchand d'étoffes.

**Ingratitude d'un adopté.** — Emile X... avait été adopté par les époux Planquart de Tourcoing. Il demeurait, avec eux, dans la rue de la Blanche-Porte et, le 27 février, il disparut, emportant un pantalon et des bottines. Le tribunal le condamne à trois mois de correction.

# CONSEIL DE PRÉFECTURE

*Audience du samedi 2 juin 1888*

Présidence de M. FACON

**Protestation contre la nomination des délégués sénatoriaux de Wasquehal.** — MM. Destailleurs et Spriet de Wasquehal protestaient contre la nomination des délégués sénatoriaux, sous prétexte que les bulletins de vote avaient été préparés à l'avance dans le cabinet du maire et distribués au conseil dans la salle du vote.

M. Pain, conseiller rapporteur, exprime au Conseil l'avis que ce procedé n'est pas illégal. Il sera statué à une audience ultérieure.

**Protestation contre l'élection du secrétaire des Prud'hommes de la ville de Roubaix.** — M. Gadenne, élu secrétaire du Conseil des prud'hommes de Roubaix, explique au Conseil de préfecture les conditions dans lesquelles il a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

La majorité absolue ne pouvant être obtenue il avait été statué en sa faveur, à raison de la durée de ses fonctions.

M. Facon président du conseil, rapporteur de l'affaire, exprime dans son rapport l'avis que cette élection est nulle comme contraire à la loi qui exige la majorité absolue et n'a pas prévu comme elle le fait pourtant dans certains cas pour d'autres élections, l'âge et la durée des fonctions du candidat.

Il sera statué, dans une audience ultérieure.

**L'élection de Bouchain.** — Cette affaire, par suite d'un incident, est remise à une audience postérieure. M. Chesnelong soutenait l'élection ; Me Basquin la combattait.

Au cours de sa plaidoierie, Me Basquin lut au conseil des documents relatifs à des faits de pression qui n'avaient pas été cités dans les protestations faites dans les cinq jours de l'élection. Me Chesnelong s'opposa à cette lecture sous prétexte

FEUILLETON DU 4 JUIN. — 2 —

# LE PARRICIDE

PAR A. BELOT ET J. DAUTIN

## PREMIÈRE PARTIE

### L'affaire de la rue Cardinet

I

Tout à coup, il poussa un cri et revint, tout pâle, à la fenêtre.

— Qu'est-ce donc ? demanda le commissaire.

— Un cadavre, une femme assassinée ! balbutia le serrurier.

— Attendez ! j'y vais ! dit Moule.

Et avec l'agilité d'un jeune homme, il pénétra dans la maison par le chemin que venait de suivre le serrurier.

A quelques pas de la fenêtre, dans le corridor, à gauche, près de la porte de la cuisine, une femme était étendue, baignée dans son sang.

Moule s'approcha d'elle et l'examina un instant.

— La servante, dit-il. La maîtresse ne doit pas être loin.

Et, tandis que le serrurier, d'une main mal assurée, essayait d'ouvrir au commissaire et aux agents, il entra dans l'appartement qu'il se mit à parcourir.

La salle à manger et le salon n'offraient aucune trace de désordre. Rien de suspect non plus dans une petite pièce contiguë à la salle à manger et donnant sur le jardin.

Moule revint sur ses pas et pénétra dans la chambre à coucher. Cette pièce était plongée dans une obscurité complète ; il s'y avança avec précaution.

Tout à coup son pied heurta contre un obstacle résistant et mou qui gisait sur le parquet. Il tressaillit.

Il se détourna, trouva la fenêtre, ouvrit les rideaux et regarda... Le corps de madame Dalissier était étendu à ses pieds.

II

Madame Dalissier avait été surprise pendant son sommeil.

Le lit, au fond de la chambre, était défait : les draps pendaient, maculés de plaques de sang. Sur le parquet, une large traînée de sang partait du lit et aboutissait au corps de la victime.

Moule se pencha sur ce corps, l'examina, le palpa, il était froid.

Il se hâta de revenir, par la salle à manger dans le corridor où le commissaire et les agents avaient pénétré. Plusieurs curieux les avaient suivis.

— Eh bien ? dit le commissaire.

— Madame Dalissier est là.

— Assassinée.

— Oui. Ce n'est plus qu'un cadavre. Et celle-ci ajouta Moule en désignant Mariette.

— Elle ne vaut guère mieux, fit un des agents.

L'inspecteur s'approcha.

— Mais non ! s'écria-t-il tout à coup, la peau est moite. Vite ! un médecin.

On courut en chercher un.

Les deux agents, aidés de Moule, soulevèrent Mariette, et, avec des précautions infinies, la portèrent dans sa chambre et la déposèrent sur son lit.

Plusieurs femmes s'empressèrent auprès de la malheureuse servante. Tandis qu'elles la débarrassaient de son jupon, seul vêtement qu'elle portât avec sa chemise, un bruit sec, semblable à celui d'un corps dur qui tomberait sur le carreau, se fit entendre du côté de la ruelle.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Moule, qui avait l'œil et l'oreille à tout.

— Probablement la couchette qui craque, fit un agent.

Moule se contenta de cette explication et n'insista pas.

Quelques propos recueillis dans la foule lui avaient appris que madame Dalissier avait un fils.

— Si on envoyait prévenir ce jeune homme? dit-il au commissaire.

— Sans daute, fit celui-ci. Où demeure-t-il ?

— Rue de Grammont, répondit une voix.

— Quel numéro ?

Personne ne le savait.

Une jeune fille qui donnait ses soins à Mariette et qui paraissait douloureusement émue de ces évènements murmura :

— Numéro 21, je crois.

— Ah ! fit Moule en se tournant vers elle et en lui jetant un regard qui la fit rougir.

— C'est, du moins, s'empressa d'ajouter la jeune fille, ce qu'il me semble avoir entendu dire l'autre jour à Mariette.

On envoya à l'adresse indiquée.

La personne qui venait de donner ce renseignement était la fille de magasin du sieur Peladaut, mademoiselle Pulchérie.

Le médecin ne tarda pas à arriver. Il examina Mariette et constata trois blessures faites avec un instrument aigu et tranchant. L'une de ces blessures, au visage, partageait une des ailes du nez et la joue gauche tout entière : c'était affreux à voir, mais sans gravité ; les deux autres, dans la région du cœur et au flanc droit, étaient extrêmement dangereuses. Aussi, quand le commissaire demanda s'il y avait quelque espoir de sauver Mariette, le médecin hocha la tête d'un air de doute. Il était difficile, en effet, de supposer qu'aucun organe essentiel ne fût lésé, et dans tous les cas, une hémorrhagie interne était à craindre.

Les plaies lavées, Moule se pencha pour les examiner.

— Un couteau ordinaire ne peut avoir fait cela, dit-il.

— Non, répliqua le médecin. Vous voyez que l'une des lèvres de la plaie est coupée au milieu comme par l'arête d'un fer de lance.

— Ne serait-ce pas un trois-quarts ?

— Pas davantage, je crois pouvoir affirmer que c'était un poignard.

Moule réfléchit un instant et se demanda à quel bandit de sa connaissance pouvait appartenir une pareille arme ; mais il ne trouva rien ;

— Il faut, se dit-il, que cela ait été volé à l'étalage d'un coutelier, décroché d'une panoplie ou acheté dans une vente publique ; à moins peut-être que l'assassin ne soit étranger... Il faudra voir.

En attendant que Mariette revînt à elle, il demanda aux personnes présentes des renseignements sur le genre de vie de madame Dalissier ; il n'en obtint que d'assez vagues : « Madame Dalissier habitait depuis plusieurs » années ; elle ne voyait et ne recevait per» sonne ; elle sortait rarement et paraissait fort » triste ; on pensait qu'elle avait autrefois » éprouvé de grands chagrins, mais ce n'était » qu'une supposition. »

Le locataire du second, M. Groslin, entra en ce moment, et fut plus explicite. Il déclara, d'abord, avoir entendu, la nuit précédente, un bruit insolite dans la maison, quelque chose comme le claquement d'un volet qui se ferme.

— De quel côté partait ce bruit ? demanda Moule.

— Du côté du jardin.

— Vous ne vous êtes pas levé pour voir ?

— Non. J'ai craint d'effrayer ma femme ; du reste, je pouvais m'être trompé. J'ai seulement écouté quelques instants, et, n'entendant plus rien, je me suis rendormi.

— Quelle heure était-il ?

— Je ne saurais dire au juste. La pendule a sonné un coup... Etait-ce une heure ou une demie ? En tout cas, il devait être plus de minuit.

Moule nota ce renseignement. Puis, il demanda à M. Groslin s'il n'avait pas remarqué les jours précédents, des allées et venues autour de la maison.

A. BELOT ET J. DAUTIN.

*(A suivre).*